



Fédération des Kinésiologues du Québec

Campus de l'Université de Montréal, Département de Kinésiologie
C. P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal, Qc H3C 3J7
[Téléphone: (514) 343-2471] [Télécopieur: (514) 343-2181]
[Web:www.kinesiologue.com] [Courriel:info@kinesiologue.com]

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lundi le 11 mars 2008

La Fédération des kinésiologues du Québec applaudit le projet de règlements sur le tabac déposé par le ministre Couillard

La Fédération des kinésiologues du Québec appuie le projet de règlements comportant une série de mesures renforçant les dispositions de la Loi sur le tabac. La Fédération des kinésiologues du Québec, très concerné(e) par le problème du tabac dans notre société, appuie toutes les mesures efficaces de réduction du tabagisme, notamment l'élimination de la promotion du tabac.

En effet, la Fédération des kinésiologues du Québec a toujours soutenu les initiatives qui visent la promotion de saines habitudes de vie. Le projet de règlements sur le tabac déposé par le ministre Couillard s'inscrit aisément dans ce continuum. La mission de la Fédération est, entre autres, de protéger la population en matière de services professionnels offerts dans les secteurs de l'activité physique, du mieux-être et de l'encadrement sportif. La santé publique et la promotion de saines habitudes de vie sont, par conséquent, la priorité de nos préoccupations.

Nous saluons la détermination du ministre qui poursuit son offensive contre la promotion du tabac, qui, malheureusement, demeure toujours permise et présente dans notre société.

Nous espérons que le projet de règlements sera adopté rapidement et que nous pourrions constater son impact aussi tôt que possible.